



# Assemblée générale

Distr. générale  
10 août 2021  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-seizième session

Point 51 de l'ordre du jour provisoire\*

### Assistance à la lutte antimines

## Assistance à la lutte antimines

### Rapport du Secrétaire général

#### I. Introduction

1. Le présent rapport, qui couvre la période allant d'août 2019 à juillet 2021, est soumis en application de la résolution 74/80 de l'Assemblée générale sur l'assistance à la lutte antimines. Il rend compte de la mise en œuvre de la Stratégie de lutte antimines des Nations Unies pour la période 2019-2023 et met en relief la persévérance du Service de la lutte antimines face à la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), qui avait entraîné une limitation des rotations de personnel et la suspension de nombreuses sessions de formation en présentiel et d'initiatives communautaires de sensibilisation au risque des engins explosifs, avait exacerbé les vulnérabilités des communautés polluées par des engins explosifs et avait aggravé les difficultés d'accès pour les personnes handicapées. La pandémie a également généré une incertitude financière, qui prévaut encore aujourd'hui.

2. Selon les données fournies par les programmes des Nations Unies<sup>1</sup> en 2019, les mines terrestres, restes explosifs de guerre et engins explosifs improvisés avaient fait 15 764 victimes, tandis que les données communiquées en 2020 faisaient état d'une diminution de 35 % de ce nombre (10 102 victimes). Cette évolution était probablement due aux restrictions de déplacement imposées par la pandémie, qui ont limité à la fois le nombre de victimes et la collecte de données, et aux coupes budgétaires, qui peuvent également avoir entravé la collecte de données. Dans certains cas, cette diminution semble aller de pair avec des évolutions positives, comme en Somalie, par exemple, où la libération par les forces armées somaliennes de zones contrôlées par Al-Shabaab dans la région du Bas-Chébéli a entraîné une diminution des attaques à grande échelle menées à l'aide d'engins explosifs improvisés, qui avaient fait de nombreuses victimes par le passé. Bien que l'Iraq ait

---

\* A/75/150.

<sup>1</sup> Sauf indication contraire, toutes les données du présent rapport émanent du mécanisme de suivi et d'évaluation de la Stratégie de lutte antimines des Nations Unies pour la période 2019-2023. Les données de 2020 proviennent de 30 des 33 pays et territoires où les Nations Unies mènent des activités de lutte antimines. Les données compilées dans le cadre de ce mécanisme proviennent des entités des Nations Unies et de sources nationales.



enregistré le plus grand nombre de victimes, suivi par la République arabe syrienne, le Yémen, l'Afghanistan et la Somalie, tous les pays, à l'exception du Yémen, ont fait état d'une diminution du nombre de victimes en 2020 par rapport à 2019.

3. Les dispositifs explosifs improvisés étaient responsables de 57 % des victimes d'engins explosifs répertoriées par les acteurs et entités de la lutte antimines des Nations Unies en 2019, contre 56 % en 2020<sup>2</sup>, les groupes armés non étatiques employant ces dispositifs de diverses manières pour causer un maximum de dommages. Rapides et faciles à remplacer, les engins explosifs improvisés à déclencheur magnétique ont été de plus en plus utilisés en Afghanistan, tandis que les engins explosifs improvisés placés dans des maisons vides en Lybie ciblaient les civils de retour au pays. Les signes de transfert de composants et de méthodologies pour l'utilisation d'engins explosifs improvisés à travers les frontières et les régions, comme observé, par exemple, entre le Burkina Faso et le Mali, la Somalie et le Yémen, et le Cameroun et le Nigéria, ont mis en évidence la nécessité d'une réponse régionale et multidisciplinaire.

4. Des progrès considérables ont certes été réalisés dans le dégagement de zones anciennement polluées par les mines, y compris en République démocratique populaire lao et au Viet Nam, mais des pollutions nouvelles ou accrues ont été observées dans des régions en proie à une poursuite ou une escalade des hostilités, comme par exemple au Haut-Karabakh et dans ses environs, dans la sous-région du Caucase du Sud, au Myanmar et dans la région du Tigré, en Éthiopie. En République centrafricaine, une attaque asymétrique menée à l'aide d'explosifs à l'encontre des soldats de la paix a annoncé l'émergence d'une nouvelle menace explosive nécessitant une stratégie de lutte antimines. L'urbanisation du conflit et l'utilisation d'armes explosives dans des zones peuplées ont continué de semer la souffrance parmi les civils. Lorsque des armes explosives ont été utilisées dans des zones peuplées en 2020, 88 % des personnes tuées ou blessées étaient des civils, contre 16 % dans les autres zones (S/2021/423). L'utilisation d'armes explosives dans des zones peuplées a également généré une pollution complexe, qui nuit au travail des premiers secours et des organismes d'aide humanitaire et de développement. Les engins explosifs ont également contribué aux urgences humanitaires et aux déplacements. Sur les 82,4 millions de personnes déplacées de force à travers le monde fin 2020 en raison d'urgences liées aux conflits ou au climat<sup>3</sup>, beaucoup étaient confrontées à la menace d'engins explosifs dans leurs couloirs de migration et dans leurs efforts pour rentrer chez elles. Des rapports en provenance du Cameroun en 2021 ont notamment indiqué que les attentats-suicides et les raids à l'explosif avaient joué un rôle clef dans le déplacement de plus de 400 000 personnes et avaient entraîné une augmentation rapide des besoins humanitaires, 1,2 million de personnes nécessitant une aide humanitaire<sup>4</sup>.

5. Le besoin de soutien à la lutte antimines a continué de croître dans les contextes humanitaires, comme en témoigne l'augmentation du nombre de mécanismes établis par les acteurs compétents en matière de lutte antimines sous les auspices du Groupe mondial de la protection, qui sont passés de 12 en 2018 à 15 en 2019 et à 16 en 2020<sup>5</sup>, la demande continuant de croître en 2021. Le nombre de plans de réponse humanitaire

<sup>2</sup> Aux fins du présent rapport, le nombre de victimes d'engins explosifs improvisés, également appelés mines antipersonnel de type improvisé, englobe les victimes de tous ces engins, y compris les engins explosifs improvisés actionnés par les victimes.

<sup>3</sup> Données fournies par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> En 2020, ces mécanismes étaient actifs en Afghanistan, au Burkina Faso, en Colombie, en Iraq, en Libye, au Mali, au Myanmar, au Nigéria, en Somalie, au Soudan, au Soudan du Sud, en République arabe syrienne, en République démocratique du Congo, en Ukraine, au Yémen et en Territoire palestinien occupé.

intégrant la lutte contre les mines a également augmenté, puisqu'il est passé de 12 en 2018 à 17 en 2019 et à 18 en 2020. Étant donné que les engins explosifs limitaient le développement et la croissance économique dans la plupart des pays et territoires touchés – que ce soit en polluant des zones qui pourraient être utilisées pour des activités socioéconomiques ou le développement des infrastructures ou en empêchant la création d'un environnement propice au développement en alimentant la violence et les conflits – des efforts ont été déployés pour tirer parti du rôle de la lutte antimines en tant que facteur de développement durable.

## **II. Point sur les instruments juridiques internationaux relatifs à la lutte antimines**

6. Des lacunes importantes subsistent en ce qui concerne l'universalisation et le respect des instruments juridiques internationaux relatifs à la lutte antimines et l'établissement de rapports à leur sujet. Moins de la moitié des 27 États où les Nations Unies mènent des activités de lutte contre les mines ayant été interrogé avaient ratifié les conventions concernant la lutte antimines ou y avaient adhéré : 11 étaient parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction ; 6 étaient parties à la Convention sur les armes à sous-munitions ; et 5 étaient parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination. Les cinq États parties à la Convention sur certaines armes classiques avaient également ratifié le Protocole modifié sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs ou y avaient adhéré, et deux de ces cinq États avaient également ratifié le Protocole relatif aux restes explosifs de guerre où y avaient adhéré. Un nombre légèrement plus élevé (12) des 27 États interrogés étaient parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Ces données montrent qu'il reste encore beaucoup à faire pour promouvoir l'universalisation des principaux cadres internationaux, qui visent à guider et appuyer les efforts de lutte contre la pollution ou les menaces explosives.

7. Néanmoins, des évolutions positives sont aussi à noter. Les Maldives, Nioué, Sainte-Lucie et Sao Tomé-et-Principe ont adhéré à la Convention sur les armes à sous-munitions, portant le nombre total d'États parties à 110. Ce nombre reste toutefois en deçà de l'objectif de 130 fixé lors de la première Conférence d'examen, tenue en septembre 2015. Les présidences et les coordinateurs et coordinatrices qui se sont succédé au sujet de l'universalisation n'ont cessé de renforcer le plaidoyer dans ce domaine.

8. Les entités des Nations Unies ont continué de souligner les liens entre la Convention relative aux droits des personnes handicapées et les traités relatifs à l'aide humanitaire et au désarmement, tout en plaidant pour la fourniture d'un soutien aux survivantes et survivants d'engins explosifs, y compris les personnes handicapées, leurs familles et leurs communautés. Les participants à la Conférence des États parties à la Convention, qui s'est tenue du 15 au 17 juin 2021, ont débattu de la protection des droits des personnes handicapées dans les situations de conflit armé et d'urgence humanitaire. Sainte-Lucie et l'Ouzbékistan ont respectivement ratifié la Convention le 11 juin 2020 et le 28 juin 2021 et le Botswana y a adhéré le 12 juillet 2021.

9. Malheureusement, aucune nouvelle ratification ni adhésion à la Convention sur certaines armes classiques n'est à signaler. Néanmoins, dans le cadre du Protocole relatif aux restes explosifs de guerre, un peu plus de 29 km<sup>2</sup> de terres ont été neutralisés en Afghanistan sur 6 champs de tir utilisés par les forces militaires internationales, au profit de 4 140 personnes, ce qui souligne le lien entre la

Convention et la protection des civils. Le Service de la lutte antimines mène continuellement des actions de sensibilisation visant à promouvoir l'application des dispositions de la Convention dans le cadre du retrait des forces militaires internationales d'Afghanistan.

10. La Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel n'a fait l'objet d'aucune nouvelle ratification ou adhésion, même si nombre d'États qui ne sont pas encore parties à la Convention comptent vraisemblablement des mines, y compris des stocks d'armes, sur leur territoire. Parmi les signataires à la Convention, 31 États – dont les plus récents sont le Chili et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord – ont rempli leurs obligations de déminage au titre de l'article 5. D'autres États ont demandé une prolongation de leurs délais de déminage au cours de la période à l'examen. La plupart de ces États ont reçu un appui technique du système des Nations Unies pour ce faire.

11. Le plan d'action quinquennal d'Oslo a été adopté par les États parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel lors de la quatrième Conférence d'examen, tenue en Norvège en novembre 2019. Dans le cadre de ce plan, les États parties se sont engagés à faire en sorte que les réponses nationales soient inclusives et adaptées aux expériences et aux divers besoins de tout un chacun dans les communautés touchées, notamment en tenant compte de l'âge, du genre et d'autres facteurs spécifiques au contexte. L'introduction d'une section distincte consacrée à la sensibilisation au risque et à la réduction des risques a également été un signe fort du renforcement de l'appui international et national à cette démarche permettant de sauver des vies.

12. En novembre 2020, le Soudan a organisé virtuellement la dix-huitième réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, au cours de laquelle le taux de présentation de rapports d'un peu plus de 50 % a été signalé comme un domaine nécessitant une attention particulière. Nommés à la présidence de la dix-neuvième réunion des États parties, les Pays-Bas ont mis l'accent sur le renforcement des capacités, l'innovation et l'inclusion.

### **III. Présentation de rapports au titre de la Stratégie de lutte antimines des Nations Unies pour la période 2019-2023**

#### **A. Renforcement de la protection contre les risques et les effets socioéconomiques des engins explosifs**

13. Le nombre de victimes d'accidents impliquant des engins explosifs a diminué grâce au dégagement de zones anciennement polluées par les mines, comme en République démocratique populaire lao, où le taux de pertes a chuté de plus de 70 % en 10 ans, passant de 119 en 2010 à 33 en 2020<sup>6</sup>. À l'inverse, le nombre de victimes d'engins explosifs improvisés a continué d'augmenter au Burkina Faso en 2020 et le Service de la lutte antimines a enregistré un nombre croissant de pertes civiles et militaires dues à ces engins dans la province d'Ituri, en République démocratique du Congo. Le nombre de victimes d'engins explosifs en Colombie a connu une augmentation alarmante de 50 %, passant de 111 à 166, et les données recueillies au Yémen indiquaient que le nombre de victimes avait plus que triplé entre 2019 et 2020, passant de 498 en 2019 à 1 606 en 2020. Par ailleurs, certains programmes de lutte antimines de l'ONU qui avaient observé une diminution du nombre de victimes en 2020 ont constaté un retour à des chiffres plus élevés – plus proches des niveaux d'avant 2020 – dans les premiers mois de 2021. Ces tendances inquiétantes soulignent

<sup>6</sup> Données fournies par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

la nécessité permanente de mener des actions salvatrices de déminage et de relevé et de sensibiliser au risque des engins explosifs.

### **Opérations de relevé et de déminage**

14. En 2020, les fonds des Nations Unies ont permis de restituer aux communautés 164 km<sup>2</sup> de terres auparavant polluées, devenues plus sûres et plus productives. Ce chiffre s'explique par les progrès observés dans de nombreux pays et territoires, l'Afghanistan, le Cambodge, la Colombie et le Viet Nam affichant les taux de déminage les plus élevés. En 2020, les Nations Unies ont sécurisé 900 sites d'infrastructures civiles essentielles, notamment des écoles et des hôpitaux.

15. Pour réduire à un minimum la menace que représentent les engins explosifs pour les communautés à risque en République arabe syrienne, le Service de la lutte antimines de l'ONU a déployé sa première équipe d'évaluation des engins explosifs dans la province de Rif-Damas en juillet 2020. L'équipe a contribué à cartographier les zones contaminées par les engins explosifs et a ouvert la voie à la première opération de déminage à des fins humanitaires à Damas, prévue lors de la prochaine période à l'examen.

16. La composante Lutte antimines de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan a répondu aux demandes du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du Programme alimentaire mondial (PAM) visant à faciliter les missions d'aide alimentaire à travers les lignes de front dans les deux enclaves du Kordofan méridional qui n'avaient plus eu accès à l'aide humanitaire des Nations Unies depuis 2011.

17. La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud a garanti un accès sûr aux intervenants humanitaires, en établissant des zones sûres pour les largages de nourriture du PAM ; en dépolluant les sites de construction des pôles humanitaires, en coordination avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et l'Organisation internationale pour les migrations ; et en relevant et en éliminant les mines dans le cadre de projets de construction de canalisations dirigés par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), qui ont permis à 110 000 personnes d'avoir accès à l'eau potable et à des installations sanitaires.

18. Les opérations de déminage menées par la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei ont permis des retours sans danger ni obstacle, qui sont passés de 202 000 à 220 000, et la migration en toute sécurité des éleveurs, tout en favorisant la mobilité de la mission et en améliorant la stabilité dans la région. Entre octobre 2019 et avril 2020, dans un village du Soudan du Sud, le Service de la lutte antimines a détruit 98 mines antipersonnel et 15 engins non explosés, libérant des terres et permettant à la communauté, qui comprenait des personnes récemment revenues d'Ouganda, de reconstruire leurs maisons et de cultiver en toute sécurité.

19. Les opérations de relevé et de déminage atténuent les conséquences socioéconomiques de la pollution et stimulent le développement. En Somalie, un projet de déminage communautaire mené le long de la frontière avec l'Éthiopie a généré des possibilités d'emplois pour plus de 300 Somaliens et Somaliennes, dont près de la moitié avaient moins de 30 ans, conformément au programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. En Iraq, le Service de la lutte antimines a déminé des terres agricoles dans les provinces d'Anbar, de Kirkouk et de Ninive, créant des moyens de subsistance sûrs et productifs. La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo a mené 570 opérations de neutralisation des explosifs et munitions et a détruit 901 restes explosifs de guerre, permettant la mise en place d'activités agricoles génératrices de revenus. En Afghanistan, les évaluations post-déminages ont montré que les zones

déminées et dépolluées avaient été utilisées pour des activités agricoles, des pâturages et la construction de maisons, de routes et d'autres infrastructures critiques. En Libye, l'identification et le déminage de zones polluées ont également facilité le retour de déplacés.

### **Éducation au danger des engins explosifs**

20. En 2019 et 2020, 7,3 millions de personnes ont été sensibilisées au risque des engins explosifs dans le cadre de séances présentiels, dynamiques et adaptées aux besoins des communautés les plus vulnérables. Beaucoup d'autres ont été touchées par des méthodes à distance, toutes ces actions étant dispensées ou financées par les entités des Nations Unies.

21. Le Groupe consultatif sur l'éducation aux risques des engins explosifs a été créé en mai 2019 pour permettre le partage de bonnes pratiques et de conseils techniques entre praticiens. Le Groupe consultatif comprend 15 organisations du secteur de la lutte antimines et est coprésidé par l'UNICEF et une organisation de la société civile (à tour de rôle, actuellement Handicap International), le Centre international de déminage humanitaire de Genève assurant les fonctions de secrétariat.

22. Bien que les programmes de sensibilisation en présentiel des Nations Unies aient été limités sous l'effet de la COVID-19, le secteur de la lutte contre les mines s'est adapté afin de tirer parti des méthodes à distance. En Iraq, une campagne intitulée « Safe Step » a été lancée sur les médias sociaux et a touché plus d'un million de personnes dans six provinces. Des campagnes sous forme d'affiches, de panneaux d'affichage et de SMS, des campagnes de diffusion à la télévision et à la radio et des campagnes sur les médias sociaux ont également été déployées avec l'appui des Nations Unies en Afghanistan, en Colombie, en Libye, au Niger, en République arabe syrienne, en Ukraine et au Yémen.

23. En 2020, l'UNICEF a investi davantage dans le développement des capacités des intervenants de première ligne à dispenser une éducation aux risques, notamment en formant près de 19 000 professionnels, dont des enseignants, des soignants et des officiers de l'armée. Ce chiffre représente une augmentation de 42 % du nombre de messagers formés à la sensibilisation aux risques par rapport à 2019 et marque une adaptation à grande échelle de la sensibilisation aux particularités locales, motivée par la pandémie de COVID-19. De même, en Afghanistan, les messages d'éducation au risque diffusés par le Service de la lutte antimines ont fait le lien entre la nécessité d'éviter de se toucher le visage par mesure d'hygiène pour limiter la propagation de la COVID-19 et les dangers de toucher des objets indéterminés et potentiellement explosifs. À Abyei, le Service de la lutte antimines a organisé des séances de théâtre pour les enfants, au cours desquelles ont été distribués des masques personnalisés avec des messages de sensibilisation au risque des engins explosifs. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a adapté ses efforts d'aide aux victimes au Viet Nam pour soutenir une évaluation rapide des effets de la COVID-19 sur les personnes handicapées, y compris les victimes d'engins explosifs, en aidant 6 000 personnes considérées comme « très vulnérables ». En exploitant les nouvelles technologies, la composante Lutte antimines de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban a aidé le centre national de lutte antimines à sensibiliser 400 écoliers au risque des engins explosifs au moyen de la réalité virtuelle.

24. La communauté chargée de l'éducation au danger des engins explosifs a également adapté ses activités en réponse aux contraintes d'accès et aux risques sécuritaires émergents. En République arabe syrienne, l'UNICEF a collaboré activement avec le Ministère de la santé pour intégrer l'éducation au danger des engins explosifs dans les programmes nationaux de vaccination, en développant du matériel destiné aux agents de santé qui ont pu atteindre un large éventail d'enfants

vulnérables dans les zones assiégées ou difficiles à atteindre. L'UNICEF a également aidé le Ministère syrien de l'éducation à intégrer la sensibilisation au risque des engins explosifs dans le programme scolaire national officiel de toutes les classes, afin qu'une génération d'enfants et d'adolescents puisse adopter des comportements sûrs. Lors du déclenchement des hostilités à Gaza, en mai 2021, le Service de la lutte antimines et l'UNICEF ont collaboré à la diffusion de messages d'éducation au danger des engins explosifs auprès des communautés confrontées à une nouvelle pollution.

25. En Iraq, avec l'annonce de la fermeture des camps de déplacés en 2020, les séances de sensibilisation au risque des engins explosifs ont été rapidement adaptées et dispensées aux familles et communautés qui retournaient chez elles. Un programme global des Nations Unies au Liban a conçu des outils de sensibilisation au risque pour les réfugiés syriens. Au Yémen, en 2019, l'UNICEF et ses partenaires de la société civile ont lancé une campagne pilote en langue des signes adaptée aux enfants malentendants, touchant près de 4 000 enfants sourds avec des messages d'éducation au risque, ainsi que des jeunes dans les camps de déplacés et les communautés d'accueil. Au total, 18 300 enfants et jeunes des communautés avoisinantes ont également été touchés.

26. L'intégration croissante de la lutte contre les mines dans les secteurs de l'éducation et de la santé a renforcé le lien entre la lutte antimines et les efforts de promotion du développement et des moyens de subsistance, notamment au moyen d'efforts visant à intégrer l'éducation au danger des engins explosifs dans les programmes des écoles primaires et des universités, comme au Mali et au Nigéria, respectivement, ou dans les campagnes de soins de santé, comme dans les campagnes de vaccination menées en République arabe syrienne.

### **Protection contre la menace que représentent les engins explosifs improvisés**

27. Nombre d'entités des Nations Unies contribuent au cycle d'intervention contre les engins explosifs improvisés, qui englobe toute une série d'activités, de la prévention des attentats à la détection des engins, en passant par la réadaptation des survivantes et survivants. Ces activités visent toutes à protéger les civils, les soldats de la paix et le personnel des Nations Unies et les acteurs humanitaires et autres de la menace posée par ces engins. L'équipe spéciale des Nations Unies chargée de coordonner une action globale de lutte contre les engins explosifs improvisés, applicable à l'échelle du système, coordonnée par le Service de la lutte antimines au titre du programme de désarmement du Secrétaire général intitulé « Assurer notre avenir commun : un programme de désarmement », a été créée pour apporter une réponse cohérente. Le travail de l'équipe spéciale a abouti à la mise en place au Yémen d'un organe de coordination sur la menace posée par les engins explosifs improvisés, dirigé par le PNUD. Les efforts collectifs de ses membres ont contribué à réduire le nombre de victimes civiles dans les provinces de Hadramout, Chaboua et Taëz, qui est passé de 231 en 2019 à 125 en 2020<sup>7</sup>.

28. Au Mali, le Service de la lutte antimines cherche à renforcer la sûreté et la sécurité des soldats de la paix tout en soutenant le renforcement des capacités des Forces de défense et de sécurité maliennes et de la société civile en atténuant la menace posée par les engins explosifs, en particulier les dispositifs explosifs improvisés. Les Nations Unies ont enregistré 102 incidents impliquant des engins explosifs improvisés au Mali à ce jour, en 2021. Les Forces nationales de sécurité étaient la première cible, bien que 38 incidents aient visé les soldats de la paix des

<sup>7</sup> Données fournies par le bureau de pays du PNUD au Yémen.

Nations Unies et que 10 aient touché des civils<sup>8</sup>. Rien que de janvier à juin 2021, six soldats de la paix ont perdu la vie dans des incidents liés à ces engins, soulignant le rôle essentiel des formations spécifiques sur la réduction et l'élimination des risques liés aux engins explosifs improvisés et du mentorat fourni aux pays fournisseurs de contingents. On continue d'observer des indications positives sur la capacité de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) à détecter et à neutraliser les engins explosifs improvisés avant qu'ils ne causent des dommages aux soldats de la paix ou à la population civile<sup>9</sup>. Entre août 2019 et juin 2021, les instructeurs et instructrices maliens qui avaient été précédemment formés et encadrés par la MINUSMA ont dispensé avec succès plus de 50 cours de neutralisation des explosifs et munitions aux forces de défense et de sécurité maliennes, témoignant d'une capacité nationale de plus en plus autosuffisante.

29. Les efforts ont également porté sur l'élimination à la racine de la menace posée par les engins explosifs improvisés. À la suite des activités de sensibilisation et de l'appui technique du Service de la lutte antimines, y compris les informations fournies au Groupe d'experts sur la Somalie, l'embargo somalien sur les armes a été élargi par le Conseil de sécurité, dans sa résolution 2498 (2019), pour inclure une interdiction des composants d'engins explosifs improvisés, renforçant ainsi les efforts de prévention pour faire face à la menace.

## **B. Réintégration des personnes rescapées et des membres de leurs familles et accès aux services de santé et à l'éducation**

30. La lutte antimines des Nations Unies a de plus en plus tenu compte de l'aide aux victimes au cours de la période considérée, 14 programmes en 2020 documentant et soutenant les dispositifs d'orientation, qui renvoient les victimes aux services disponibles et au soutien offert par l'État ou d'autres partenaires, contre 8 en 2019. En Colombie, les Nations Unies ont fourni des conseils et un soutien aux victimes d'engins explosifs, afin d'améliorer leur accès aux services publics d'orientation. L'accès à l'assistance au niveau local a également été renforcé par le développement et la mise à jour des services d'orientation locaux et régionaux et par la formation des médiateurs locaux, afin d'améliorer les réponses aux demandes d'aide. Le Service de la lutte antimines au Nigéria a travaillé avec l'Organisation internationale pour les migrations au recensement des services de soutien psychosocial et à l'identification des points de contact chargés de fournir des informations sur les services d'orientation aux acteurs internationaux et nationaux de la lutte contre les mines qui s'occupent des victimes. À la suite d'une forte augmentation des accidents dans le Territoire palestinien occupé, précipitée par l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19 et, plus tard, par le déclenchement des hostilités à Gaza, le Service de la lutte antimines a continué de vérifier les incidents et d'aiguiller les rescapés d'engins explosifs et leurs familles.

31. En République arabe syrienne, pour intégrer systématiquement l'aide aux victimes dans l'intervention humanitaire, un Groupe de travail pour l'assistance aux victimes a été créé par les acteurs compétents en matière de lutte antimines. Depuis son lancement en octobre 2020, ce Groupe de travail a identifié 250 services existants liés à l'assistance aux personnes handicapées et aux victimes dans 13 provinces. Au

<sup>8</sup> Données fournies par le Service de la lutte antimines au Mali.

<sup>9</sup> D'un peu plus d'un tiers des engins explosifs improvisés ciblant la MINUSMA découverts et neutralisés en 2018 à environ la moitié des engins explosifs improvisés ciblant la MINUSMA découverts et neutralisés en 2020 et au premier semestre 2021.

Mali, les besoins des personnes rescapées et les informations pertinentes sur leurs handicaps ont été intégrés dans les efforts déployés par les acteurs compétents en matière de lutte antimines dans le pays, y compris leur processus de gestion des informations, afin d'améliorer et de renforcer les services d'orientation et d'assistance.

32. Dans certains cas, les Nations Unies ont fourni une assistance directe lorsque des services d'orientation n'étaient pas disponibles. Par exemple, dans l'Est de l'Ukraine, l'UNICEF a facilité la fourniture de kits d'assistance complets aux victimes d'engins explosifs, tout en prenant individuellement en charge les victimes pour garantir que l'évolution des besoins soit cartographiée pour permettre la poursuite des soins. En 2019 et en 2020, 2 105 enfants victimes ont reçu l'aide de l'UNICEF dans 11 pays et territoires, à savoir l'Afghanistan, le Cambodge, la Colombie, le Myanmar, le Niger, le Soudan, Sri Lanka, le Tchad, l'Ukraine, le Yémen et le Territoire palestinien occupé<sup>10</sup>.

33. La lutte antimines promeut la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap lancée par le Secrétaire général en juin 2019 pour jeter les bases d'une transformation durable et profonde en faveur de l'inclusion du handicap, notamment en garantissant, par des activités de sensibilisation et une assistance technique, une égalité d'accès aux personnes handicapées, y compris aux personnes rescapées d'engins explosifs. Dans le cadre de ces efforts, les Nations Unies collaborent étroitement avec des institutions nationales et locales pour améliorer les mécanismes d'élaboration des politiques et des priorités visant à garantir le respect des droits humains et, plus particulièrement, des droits des personnes handicapées. En Afghanistan, une stratégie nationale d'inclusion du handicap, élaborée avec l'aide des Nations Unies en consultation des acteurs de la société civile, a vu le jour pour protéger les droits et améliorer les vies des personnes handicapées, de leurs familles et de leurs soignants. En Somalie, les personnes handicapées, y compris les survivants d'engins explosifs, ont été consultées dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action national d'assistance aux personnes handicapées lancé en novembre 2019. Le PNUD a aidé les autorités nationales de la République démocratique populaire lao à concevoir un cadre quinquennal d'aide aux victimes (2021-2025). Les Nations Unies ont également soutenu la mise à jour de la stratégie nationale d'aide aux victimes du Soudan. Les données des Nations Unies font état d'une augmentation du nombre de pays et territoires qui ont établi un mécanisme national de coordination de l'aide aux victimes (11 des 30 pays et territoires interrogés en 2020, contre 9 des 29 en 2019).

34. Il est essentiel de recueillir des données pour garantir des réponses adéquates et adaptées aux besoins des victimes d'engins explosifs. Avec le soutien du PNUD, le Gouvernement du Viet Nam a lancé sa première initiative de collecte de données à grande échelle axée sur les personnes handicapées, qui vise à renforcer la planification stratégique, la définition des priorités et les programmes nationaux d'aide aux victimes. En République arabe syrienne, les Nations Unies ont augmenté leur capacité de collecte de données afin de mieux orienter les actions humanitaires et d'adapter les activités pour combler les lacunes des services aux victimes.

35. Les Nations Unies ont défendu à la fois la protection et la réalisation des droits des personnes handicapées et l'inclusion des personnes rescapées d'engins explosifs dans les réponses et services internationaux et nationaux. En mai 2020, avec le soutien de l'UNICEF, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, de gouvernements et de représentants régionaux et de la société civile, le Service de la lutte antimines a organisé un événement virtuel pour explorer les réponses politiques et opérationnelles aux défis rencontrés par les personnes

<sup>10</sup> Données fournies par l'UNICEF.

handicapées, notamment par la mise en œuvre de la résolution 2475 (2019). En outre, en avril 2020, le Service de la lutte antimines a lancé une exposition virtuelle intitulée « Together for Mine Action: Give Life Back », pour attirer l'attention sur les besoins et demandes spécifiques des personnes handicapées exposées au conflit, tout en abordant les défis persistants auxquels sont confrontées les victimes. Dans le domaine de compétence relatif à la lutte antimines, le plaidoyer pour l'inclusion des projets d'aide aux victimes dans la planification de l'intervention humanitaire s'est poursuivi à l'échelle mondiale et nationale.

### **C. Renforcement des capacités de lutte antimines des institutions nationales et locales**

36. Le renforcement des capacités des institutions nationales et locales et l'élaboration de mécanismes politiques et législatifs permettent d'assurer un leadership durable et la mise en œuvre de programmes nationaux de lutte antimines. Au total, 15 pays et territoires où les Nations Unies mènent des activités de lutte antimines disposent désormais d'un cadre législatif en la matière, contre 10 en 2019 et 9 en 2018. Fait positif, 16 pays et territoires ont déclaré avoir élaboré une stratégie de genre pour la lutte antimines en 2020, contre à peine 8 en 2019.

37. Plus de la moitié des pays où les Nations Unies mènent des activités de lutte antimines (17 sur 30) ont adopté des normes nationales de lutte antimines, qui améliorent et garantissent la qualité et la sécurité des activités. En Afghanistan, l'adoption de nouvelles normes nationales, élaborées avec l'appui des Nations Unies pour lutter contre l'utilisation accrue des engins explosifs improvisés déclenchés par les victimes, a permis de lancer des projets visant à neutraliser ces engins conformément aux normes établies pour la première fois. En Colombie, le Service de la lutte antimines a soutenu l'examen et la mise à jour des normes nationales de lutte antimines, ce qui a permis de mieux hiérarchiser les priorités et de rendre les opérations plus efficaces. La première révision en neuf ans des normes nationales de lutte antimines du Soudan a été menée en 2020, en consultation avec la société civile et les partenaires des Nations Unies. Au Yémen, les premières normes nationales de lutte antimines ont été élaborées avec l'assistance du PNUD au Gouvernement du Yémen.

38. Le Service de la lutte antimines s'est associé au Gouvernement iraquien pour développer des compétences spécialisées dans de multiples services gouvernementaux en tenant compte de la dimension de genre, par exemple en dispensant une formation à la dépollution et aux premiers secours aux agents de police, dont 22 % étaient des femmes. Après le transfert de la responsabilité de la lutte antimines au Gouvernement afghan, le soutien des Nations Unies a permis de renforcer les capacités de gestion nécessaires à la mise en œuvre d'une lutte antimines durable.

39. En Colombie, le Service de la lutte antimines a soutenu le déploiement de coordinateurs et coordinatrices nationaux dans 13 régions nécessitant urgemment des opérations de lutte antimines, contribuant ainsi à étendre la présence gouvernementale et la portée de son appui à la lutte contre les mines en vue de répondre plus efficacement et durablement aux besoins des communautés touchées. En Somalie, les Nations Unies ont dispensé une formation aux Autorité somalienne de gestion des explosifs dans des domaines techniques, tels que l'accréditation des opérateurs de la lutte antimines, l'assurance qualité et la gestion des informations. Au Liban, le PNUD a aidé le Centre libanais de lutte antimines à élaborer des consignes générales visant à garantir la rentabilité et l'efficacité opérationnelles, mais également des outils

permettant de hiérarchiser les activités de lutte antimines en fonction des priorités sécuritaires et socioéconomiques et des obligations internationales.

40. Dans le cadre de leur soutien au Centre palestinien de lutte antimines, les Nations Unies ont donné la priorité à l'intégration d'une perspective de genre dans la stratégie d'éducation au danger des engins explosifs pour la Cisjordanie occupée. Les Nations Unies ont également aidé le Bureau sahraoui de coordination de la lutte antimines à élaborer un plan stratégique quadriennal qui permettra au Bureau de gérer plus facilement la menace des engins explosifs résiduels dans le territoire du Sahara occidental, à l'est du mur de sable.

41. En ce qui concerne la gestion des armes et des munitions, les Nations Unies développent les capacités au moyen d'une assistance technique conforme aux normes et directives internationales, notamment les Directives techniques internationales sur les munitions et le Recueil de modules sur le contrôle des armes légères. La composante Lutte antimines de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo a appuyé la mise en place d'un mécanisme de supervision de la mise en œuvre du plan d'action national pour le contrôle des armes légères et de petit calibre. La Police nationale congolaise a été formée à gérer et sécuriser efficacement les stocks d'armes et de munitions, conformément aux normes internationales et à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes. De même, conformément à la politique de diligence voulue en matière de droits humains, la MINSUMA a dispensé le Cours de formation des officiers d'état-major des Nations Unies aux officiers d'état-major des forces de défense et de sécurité malienne. Ce Cours incluait un module consacré à la sensibilisation aux droits humains et à la diffusion d'un fort sentiment de responsabilité.

42. Les activités en République centrafricaine ont été affectées par une détérioration des conditions de sécurité avant et après les élections de décembre 2020. Néanmoins, la composante Lutte antimines de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine a continué à soutenir la réforme du secteur de la sécurité et l'extension de l'autorité de l'État par la formation des forces de défense et de sécurité nationales à la gestion des armes et des munitions, conformément à la politique de diligence voulue en matière de droits humains. Une étape importante a été franchie en 2020 avec la remise du dépôt régional de munitions de Bouar par les Nations Unies aux autorités nationales.

43. Au Burkina Faso, les efforts de renforcement des capacités de lutte antimines ont également facilité la réforme du secteur de la sécurité, favorisant la confiance entre les institutions et les communautés. Par la formation et l'assistance technique, le Service de la lutte antimines a développé les capacités du secteur de la sécurité en matière d'atténuation des menaces liées aux engins explosifs improvisés, permettant ainsi le déploiement dans des zones à haut risque, et a aidé la commission nationale de maîtrise des armements du pays à coordonner les activités entre les acteurs locaux, nationaux et internationaux. Les travaux se poursuivent en vue d'élaborer un plan national de lutte antimines, un système d'accréditation et des normes et des règles nationales en matière de lutte antimines, qui permettront d'améliorer l'efficacité de la gestion de la lutte antimines par les autorités nationales.

44. Les Nations Unies s'appuient largement sur des partenariats avec des organisations locales de la société civile pour entreprendre et soutenir de nombreuses activités de lutte antimines, en particulier dans les domaines de la sensibilisation au risque, des relevés et du déminage. En Iraq, le Service de la lutte antimines a établi des partenariats entre des organisations non gouvernementales nationales de lutte antimines et des homologues internationaux à des fins de mentorat et de transfert de compétences organisationnelles et techniques dans le but de permettre une

intervention menée au niveau national et local. En République arabe syrienne, des facilitateurs locaux ont bénéficié d'un soutien au renforcement des capacités de la part des Nations Unies en matière d'éducation au danger des engins explosifs, tandis que des formations alignées sur les normes nationales et internationales en Afghanistan, en Colombie et en République démocratique du Congo se sont concentrées sur le développement des compétences des organisations locales en matière de neutralisation des engins explosifs, de gestion de l'information et d'efficacité opérationnelle.

45. Au niveau régional, le Service de la lutte antimines et le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine ont soutenu cette dernière dans l'élaboration d'une politique de lutte contre les mines et les engins explosifs improvisés. Ce soutien implique une assistance technique pour l'élaboration d'une stratégie de lutte contre les engins explosifs improvisés – en passe de devenir le premier cadre de ce type à être adopté par l'Union africaine – qui a bénéficié des enseignements tirés d'une stratégie de lutte contre les engins explosifs improvisés mise en œuvre au Yémen avec le soutien du PNUD. En Somalie, l'assistance technique et la formation fournies par le Service de la lutte antimines à la Mission de l'Union africaine en Somalie et à l'armée nationale somalienne pour atténuer la menace posée par les engins explosifs improvisés ont apporté un soutien essentiel à la plus grande mission de maintien de la paix de l'Union africaine, contribuant ainsi à la stabilité et à la paix dans la région.

46. L'équipe itinérante de formation de l'équipe consultative sur l'atténuation des dangers liés aux engins explosifs improvisés au sein du Service de la lutte antimines a été mise en place à Entebbe, en Ouganda, pour aider les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police à préparer leurs troupes aux environnements à haut risque.

47. Avec le soutien du PNUD, un partenariat entre la République de Corée et les pays concernés par les engins explosifs en Asie du Sud-Est, notamment le Cambodge, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam, a permis de transmettre leur expertise technique et de renforcer leur capacité à faire face aux séquelles des conflits.

48. En 2021, le PNUD a compilé les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'ensemble du secteur de la lutte antimines des Nations Unies pour produire un manuel sur le développement des capacités dans la lutte antimines, qui permettra à la communauté de la lutte antimines des Nations Unies de tirer les leçons des expériences passées et de continuer à faire évoluer les efforts de renforcement des capacités, guidés par les priorités des acteurs nationaux.

49. Les efforts visant à développer les capacités de lutte antimines aux niveaux national et local contribuent à la réalisation de la « Nouvelle façon de travailler », un cadre mondial adopté en avril 2017 pour aiguiller les acteurs du développement et de l'aide humanitaire. Ils sous-tendent également les processus de paix et de politique, dans la mesure où les communautés sont plus susceptibles de faire confiance aux institutions nationales qui améliorent la vie des individus et protègent les communautés de la menace des engins explosifs.

## **D. Utiliser la lutte antimines pour faire avancer les priorités en matière d'aide humanitaire, de paix et de sécurité et de développement**

### **Coordination des activités humanitaires des Nations Unies**

50. Le Groupe interinstitutions de coordination de la lutte antimines, qui est présidé par le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix avec le soutien du Service de la lutte antimines et qui réunit des acteurs de l'ensemble du système des Nations

Unies, demeure un forum précieux pour la coordination. Cette constatation s'est clairement manifestée par des réponses cohérentes et rapides aux besoins émergents ou aux demandes de soutien formulées auprès des Nations Unies dans le Caucase du Sud, en Guinée équatoriale, en Éthiopie et ailleurs, qui ont maximisé les capacités, l'expertise, la présence sur le terrain et les ressources disponibles dans l'ensemble du système des Nations Unies tout en assurant un engagement étroit avec les partenaires de la société civile. Un plaidoyer coordonné impliquant des acteurs de tous les secteurs et de toutes les institutions à l'occasion de la Journée internationale pour la sensibilisation au problème des mines et l'assistance à la lutte antimines, célébrée chaque année le 4 avril, a permis d'accélérer la réalisation de la vision du Groupe interinstitutions de coordination de la lutte antimines, à savoir un monde libéré de la menace des engins explosifs.

51. La collecte de données au sein du système des Nations Unies à travers le mécanisme de suivi et d'évaluation de la Stratégie de lutte antimines des Nations Unies pour la période 2019-2023 est un autre résultat concret des efforts du Groupe interinstitutions de coordination de la lutte antimines. Ces données étayaient et améliorent les réponses non seulement au sein de la communauté de la lutte antimines des Nations Unies, mais aussi parmi les acteurs de l'aide humanitaire, de la paix et de la sécurité et du développement. Un autre exemple de coordination de la gestion de l'information est le tableau de bord en temps réel créé par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) pour surveiller l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur le personnel et l'exécution des projets dans l'ensemble des programmes de lutte antimines des Nations Unies.

52. Les acteurs compétents en matière de lutte antimines ont continué à servir de mécanisme de coordination du soutien à la lutte antimines aux niveaux national et mondial pour les acteurs humanitaires des Nations Unies et les partenaires de la société civile opérant dans des environnements à haut risque. Les coordinateurs nationaux compétents en matière de lutte antimines ont travaillé avec quelque 140 organisations locales et internationales pour coordonner l'inclusion de la lutte antimines dans les plans de réponse humanitaire au moyen d'un partage de données et d'informations et d'une analyse conjointe. Malgré ces efforts, seule la moitié des 212 millions de dollars requis pour la lutte antimines dans les plans d'intervention humanitaire en 2020 a été obtenue<sup>11</sup>. Dans ce contexte, l'année 2021 a vu une demande croissante d'extension des activités des acteurs compétents en matière de lutte antimines à de nouveaux endroits, des requêtes ayant été reçues de la part de coordinateurs de la protection au Cameroun et en Éthiopie en réponse à l'escalade des menaces. Les coordinateurs compétents en matière de lutte antimines au niveau mondial – le Service de la lutte antimines et l'unité de désarmement humanitaire et de consolidation de la paix au sein du Conseil danois pour les réfugiés – ont lancé des consultations sur une stratégie mondiale pour le domaine de compétence de la lutte antimines afin d'assurer l'harmonisation entre les multiples plateformes de coordination au niveau national.

53. La vingt-quatrième Réunion internationale des directeurs de programmes nationaux de lutte antimines et des conseillers de l'ONU, qui a été organisée à distance avec le soutien du Gouvernement allemand du 25 au 27 mai 2021, a fourni une plateforme de coordination et d'échange entre les acteurs des Nations Unies et les partenaires internationaux, régionaux et locaux, même dans un contexte de pandémie mondiale. Avec environ 1 000 participants issus de plus de 105 pays et territoires, la réunion a abordé des questions aussi diverses que les innovations techniques en matière de relevé et de déminage, la santé mentale et le soutien social

---

<sup>11</sup> Données tirées des plans de réponse humanitaire dans les 16 pays et territoires ayant une compétence en matière de lutte antimines.

dans la lutte antimines, l'engagement communautaire, les évaluations environnementales et l'équité raciale et l'inclusion dans le secteur de la lutte antimines.

### **Intégration dans les priorités en matière de paix et de sécurité**

54. Les Nations Unies ont présenté la lutte antimines comme une mesure de confiance dans les processus de paix et les processus politiques. En Colombie, avec le soutien de l'ONU, des avancées majeures ont été constatées dans la fourniture d'informations sur les engins explosifs par les ex-combattants à l'État, contribuant à l'opérationnalisation du mécanisme tripartite comprenant le Gouvernement, les anciennes Forces armées révolutionnaires de Colombie–Armée populaire (FARC-EP) et l'ONU, conformément à l'accord de paix de 2016. Les parties ont convenu d'une méthodologie, élaborée par le Service de la lutte antimines, pour le partage d'informations afin de concevoir les futures opérations de déminage. En juin 2021, les parties ont effectué des visites locales pour présenter la méthodologie et recueillir des informations auprès des anciens combattants. Le Service de la lutte antimines a également fourni une assurance qualité pour les opérations de déminage de Humanicemos DH, une organisation qui réintègre les anciens combattants des FARC-EP dans la vie civile et qui a commencé des opérations de déminage dans deux municipalités.

55. En Libye, la composante Lutte antimines de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye a contribué à la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu, notamment en soutenant le déminage de 120 km de la route côtière de Syrte par les parties libyennes, permettant la mobilité en toute sécurité des communautés locales. La lutte antimines a également continué d'agir comme une mesure de confiance à Chypre, où la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre a effectué en 2019 des relevés dans les zones soupçonnées d'être contaminées entre le nord et le sud de l'île. La formation dispensée par la composante Lutte antimines de la MINUSMA aux observateurs de l'ONU en matière de manipulation et d'identification des armes légères a contribué au volet désarmement, démobilisation et réintégration du processus de paix au Mali.

56. Le Service de la lutte antimines est une composante de la mission dans huit opérations de maintien de la paix<sup>12</sup>, contribuant directement aux priorités de l'initiative Action pour le maintien de la paix et de l'Action pour le maintien de la paix Plus, notamment en atténuant les menaces pour les civils, en améliorant la sûreté et la sécurité des soldats de la paix, en renforçant les performances par la gestion des armes et des munitions et en fournissant une assistance technique aux autorités nationales pour favoriser le maintien de la paix et l'avancement des processus politiques.

57. Les États Membres, y compris les membres du Conseil de sécurité, ont continué d'accorder une grande importance au thème de la lutte antimines, comme en témoignent plusieurs débats organisés au cours de la période considérée. En avril 2021, le Viet Nam, en sa qualité de Président du Conseil de sécurité, a organisé un débat public du Conseil sur le thème « La lutte antimines et la pérennisation de la paix : renforcer les partenariats pour de meilleurs résultats ». Le débat public, auquel

---

<sup>12</sup> Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, Force intérimaire des Nations Unies au Liban, Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental et Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei.

le Secrétaire général a participé, a souligné le rôle de la lutte antimines dans l'exécution des mandats dans plusieurs opérations de paix et a permis d'explorer les défis et les perspectives de la lutte antimines pour faciliter les progrès dans les activités d'aide humanitaire, de développement et de paix et de sécurité. En mars 2021, le Kenya a organisé une réunion selon la formule Arria sur le thème « Protection du personnel du maintien de la paix : éliminer les engins explosifs improvisés utilisés contre les opérations de paix », au cours de laquelle les États Membres ont recommandé de renforcer la réponse internationale à la menace des engins explosifs improvisés en investissant dans la technologie, l'équipement et la formation.

### **Accélérer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030**

58. En 2020, le mécanisme de suivi et d'évaluation de la Stratégie de lutte antimines des Nations Unies pour la période 2019-2023 a commencé à suivre l'intégration de la lutte antimines dans les plans de développement, 15 des 30 États et territoires interrogés ayant indiqué que la lutte antimines avait été incluse dans leur cadre de développement pertinent soutenu par l'ONU (comme les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable) et 13 États ayant indiqué que la lutte antimines avait été intégrée dans leurs plans de développement nationaux. Dans les pays et territoires confrontés à la contamination, les Nations Unies tirent parti de la lutte antimines comme accélérateur de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à l'occasion de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable.

## **E. Tenir compte des besoins particuliers des femmes, des filles, des hommes et des garçons de divers groupes, tout en facilitant leur autonomisation et leur inclusion**

59. En 2019 et 2020, les hommes et les garçons représentaient la majorité des décès et des blessés causés par des incidents liés à des engins explosifs<sup>13</sup>. Dans le même temps, les femmes et les filles qui ont survécu à ces incidents ont continué à subir des discriminations à plusieurs niveaux pour accéder aux services et se réintégrer dans la société.

60. Les programmes de lutte antimines des Nations Unies ont continué à être adaptés pour répondre aux besoins de chaque segment de la société. Dans le Territoire palestinien occupé, des éducatrices ont été formées et déployées par les Nations Unies en Cisjordanie occupée afin de s'assurer que l'éducation au danger des engins explosifs était culturellement pertinente. Au Soudan du Sud, des équipes de liaison avec les communautés dont la composition était équilibrée entre les femmes et les hommes ont permis de dispenser une éducation au danger des engins explosifs aux femmes et aux filles qui n'auraient pas pu avoir accès aux informations fournies dans des forums réservés aux hommes. En Colombie, les organisations soutenues par les Nations Unies qui sensibilisent au risque des engins explosifs dans les communautés afro-colombiennes ont identifié l'incidence des engins explosifs sur les femmes et les filles, ce qui a conduit à une série d'ateliers au cours desquels les femmes et les

<sup>13</sup> Les hommes et les garçons représentaient respectivement 41 % et 12 % des victimes en 2020, et respectivement 36,9 % et 11,8 % en 2019, bien que la proportion réelle soit probablement plus élevée, étant donné que la responsabilité d'un grand nombre de victimes n'a toujours pas été établie.

hommes ont pu participer à des échanges sur les comportements sûrs et discuter de leurs rôles respectifs.

61. Les Nations Unies ont continué à veiller à ce que les femmes soient représentées dans les activités de formation et de renforcement des capacités. La lutte antimines peut permettre de démanteler les obstacles à la participation des femmes aux processus de stabilisation et de consolidation de la paix, faisant ainsi progresser les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité et contribuant à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 5, relatif à l'égalité entre les sexes. Le Service de la lutte antimines a dispensé une formation aux premiers secours en cas d'incidents liés à des engins explosifs à un groupe du Corps de sécurité et de défense civile du Nigéria composé de 50 % de femmes et de 50 % d'hommes<sup>14</sup>. Au Burkina Faso, malgré la discrimination entourant le rôle des femmes en matière de sécurité, les femmes représentaient 17 % des participants à la formation sur la recherche et la détection d'engins explosifs improvisés dispensée par les Nations Unies au Ministère de la sécurité en 2020, et il est prévu d'introduire un seuil minimum de 10 % de participantes dans l'ensemble de ces formations en 2021<sup>15</sup>. En Libye, à la suite du rapprochement entre le Service de la lutte antimines et la police scientifique libyenne, deux policières ont été formées à la gestion des incidents impliquant des engins explosifs en 2019. Aucune femme n'avait jamais pris part à une telle formation en Libye. Au Yémen, les premières équipes féminines de neutralisation des bombes et d'enquête non technique de l'histoire du pays ont été formées et déployées par le PNUD, élargissant les perspectives d'une autonomisation et d'une inclusion plus poussées des femmes dans les interventions de sécurité nationale.

62. En 2020, le Service de la lutte antimines en Afghanistan a employé des responsables de l'intégration des questions de genre dans le but de développer les capacités des partenaires nationaux de la lutte antimines dans des domaines tels que la mobilité professionnelle des femmes et la programmation tenant compte des questions de genre. Après avoir soutenu la création d'un groupe chargé des questions de genre au sein de la Direction de la lutte antimines iraquienne, le Service de la lutte antimines a fourni une assistance technique pour l'élaboration d'un plan de travail qui garantira la promotion de l'inclusion des femmes dans les activités de lutte antimines, le Gouvernement iraquien assumant de plus en plus de responsabilités dans ce domaine. En Iraq, le recrutement et la formation de 30 démineuses, qui ont abouti au déploiement de quatre équipes de déminage mixtes, ont remis en question les normes et ouvert la voie à la participation des femmes dans des domaines dominés par les hommes.

63. L'emploi des femmes dans la lutte antimines des Nations Unies a légèrement augmenté, passant de 19 % en 2019 à 21 % en 2020. Le Service de la lutte antimines et son partenaire de mise en œuvre, l'UNOPS, ont réalisé des progrès impressionnants dans la recherche de la parité femmes-hommes dans l'ensemble des programmes de lutte antimines. La réalisation de la parité des genres n'a cessé de se rapprocher ces dernières années<sup>16</sup>, les femmes représentant désormais 39 % des effectifs (22 % au niveau national et 17 % au niveau international), tandis que la proportion de femmes

<sup>14</sup> Données fournies par le Service de la lutte antimines au Nigéria.

<sup>15</sup> Données fournies par le Service de la lutte antimines au Burkina Faso.

<sup>16</sup> Dans la classe P-3, la représentation des femmes est passée de 25 % en 2019 à 33 % en 2020 et à 38 % jusqu'à présent en 2021. Dans la classe P-4, la représentation des femmes est passée de 31 % en 2019 à 37 % en 2020 et à 39 % jusqu'à présent en 2021. Dans la classe P-5, la représentation des femmes est passée de 15 % en 2019 à 20 % en 2020 et à 28 % jusqu'à présent en 2021. De 2019 à 2021, des postes de classe D-1 et D-2 ont été occupés par des femmes.

occupant des postes techniques<sup>17</sup> et de direction<sup>18</sup> dans les équipes de programmes s'élevait respectivement à 38 % et 33 % fin 2020, contre respectivement 35 % et 31 % en 2019<sup>19</sup>. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie mondiale relative aux questions de genre et de diversité, l'UNOPS a mis l'accent sur les méthodes de sensibilisation, de mentorat et de rétention des talents et a révisé ses mandats afin de passer au crible les termes susceptibles de créer des obstacles liés au genre. Les efforts visant à promouvoir des environnements favorables ont également été privilégiés, par exemple en République arabe syrienne, où la décision d'offrir des heures de services en journée exclusivement à des agents de sécurité féminins a permis d'accroître la parité femmes-hommes au sein des équipes de sécurité protégeant les bureaux du Service de la lutte antimines.

64. En 2020, l'UNOPS a piloté une enquête sur la diversité et l'inclusion à l'échelle mondiale, la première du genre dans la lutte antimines. Les données de l'enquête, qui ont mis en évidence, entre autres, des perceptions diverses de l'égalité des chances dans l'emploi et un besoin de mécanismes pour lutter contre les comportements discriminatoires, stimuleront les efforts visant à instituer un changement à l'échelle planétaire dans les domaines de la diversité, de l'inclusion et de l'égalité. Le Secrétaire général se félicite des progrès réalisés par la communauté de la lutte antimines pour approfondir les débats en la matière, notamment grâce à une séance plénière dédiée à l'équité raciale dans le secteur de la lutte antimines lors de la Réunion internationale des directeurs de programmes nationaux de lutte antimines et des conseillers de l'ONU en mai 2021. Le Secrétaire général est convaincu que les prochaines étapes viendront compléter les initiatives de l'Équipe spéciale pour l'éradication du racisme et la promotion de la dignité de toutes et tous à l'ONU, qu'il a créée en 2020.

#### IV. Observations et recommandations

65. La communauté de la lutte antimines a fait preuve de résilience face à la pandémie. Des méthodes innovantes, telles que la migration vers des plateformes de formation virtuelles ou des campagnes mélangeant les messages de lutte contre la COVID-19 et les messages d'éducation au danger des engins explosifs, ont permis de continuer à dispenser des formations en matière de sûreté et de sécurité et d'éducation au risque aux communautés touchées et au personnel international, national et local opérant dans des zones à haut risque. La redéfinition des priorités et l'adaptation des programmes, ainsi que l'engagement résolu des donateurs à maintenir les capacités nationales, ont permis de rétablir efficacement les moyens de subsistance. Les enseignements tirés de ces adaptations liées à la pandémie – dont beaucoup resteront applicables dans un avenir prévisible – devraient être mis à profit pour améliorer les interventions de la lutte antimines.

66. Le rôle essentiel des acteurs locaux pour assurer et maintenir la protection a été réaffirmé lors de l'apparition de la pandémie de COVID-19. Même face à un grave danger et à l'incertitude, les partenaires locaux ont maintenu le cap. Il est nécessaire de continuer à mettre l'accent sur la localisation de la lutte antimines, notamment par

<sup>17</sup> Les postes techniques désignent les postes nécessaires à la conduite des processus et des opérations de la lutte antimines qui requièrent des qualifications ou une expérience techniques, par exemple, la neutralisation des engins explosifs improvisés, le maniement des chiens détecteurs d'explosifs, l'analyse de la menace des engins explosifs improvisés, l'assurance qualité et la gestion des armes et des munitions.

<sup>18</sup> Classe P-4 et au-delà.

<sup>19</sup> Données tirées de la stratégie mondiale relative aux questions de genre et de diversité de l'UNOPS.

le développement des capacités locales, afin de garantir aux communautés touchées des retombées durables et adaptées en matière de lutte antimines.

67. Sur les différents continents, le danger posé par les engins explosifs ne s'est pas dissipé. Parallèlement, les niveaux de financement ne suivent pas. Je demande aux donateurs de financer adéquatement et prévisiblement la lutte antimines. J'appelle également à un soutien financier renforcé et durable pour les droits des victimes d'engins explosifs, y compris les personnes handicapées, et à une attention particulière à leur égard, en tenant dûment compte des problèmes d'accessibilité, d'exclusion et de discrimination fondée sur le genre, l'ethnie ou la race.

68. Les engins explosifs continuent d'exacerber les problèmes de protection, notamment sur les couloirs de migration. Les engins explosifs improvisés représentent un risque croissant pour la protection des civils dans la région du Sahel, notamment lors de la récente escalade de la violence au Cameroun, entravant l'accès aux services de base et aux moyens de subsistance, constituant un obstacle majeur à des retours sûrs et dignes et décourageant les efforts de redressement économique, de développement et de paix. Le financement des interventions de protection doit être revu à la hausse, notamment dans le domaine de compétence relatif à la lutte antimines dans le cadre du Groupe mondial de la protection. Une intégration accrue des besoins des réfugiés et des personnes déplacées de force dans les plans et stratégies nationaux de lutte antimines est nécessaire pour garantir des mesures adéquates aux communautés touchées.

69. L'utilisation croissante d'engins explosifs improvisés par des groupes armés non étatiques et des groupes criminels organisés est alarmante, car elle déstabilise, sème l'insécurité, protège les couloirs de la traite, perturbe la mobilité et attaque la population civile, les travailleurs humanitaires et le personnel des missions sur le terrain des Nations Unies. Il convient d'adopter des approches régionales et mondiales. La coopération observée dans le cadre de l'équipe spéciale des Nations Unies chargée de coordonner une action globale de lutte contre les engins explosifs improvisés est une évolution positive. J'appelle les États Membres à soutenir les opérations de paix déployées dans des environnements à haut risque, notamment en fournissant des équipements, tels que des véhicules à l'épreuve des mines, coûteux mais capables de sauver des vies, en organisant des formations bilatérales ou en mettant à disposition des formateurs pour l'équipe itinérante de formation du Service de la lutte antimines et en renforçant l'expertise au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Je me réjouis que le Conseil de sécurité continue de considérer la sûreté et la sécurité des soldats de la paix comme fondamentales dans le cadre de mon initiative Action pour le maintien de la paix. L'examen stratégique indépendant de la réponse aux engins explosifs improvisés dans les opérations de maintien de la paix, demandé dans la déclaration [S/PRST/2021/11](#) du Président du Conseil de sécurité, apportera des informations et des recommandations précieuses à cet égard.

70. Je souhaite réitérer le message transmis par l'Assemblée générale dans sa résolution [74/80](#) sur l'importance de mentionner expressément la lutte antimines dans les accords de cessez-le-feu et les accords de paix, selon qu'il convient, ainsi que dans les mandats des opérations de paix. De nouveaux efforts permettront non seulement de susciter la confiance envers les processus de paix en améliorant la sécurité, en contribuant aux processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration et en instaurant la confiance entre les parties, mais aussi d'améliorer la sûreté et la sécurité des soldats de la paix, la protection des civils et l'exécution et la performance des mandats dans les contextes à haut risque, qui sont autant d'éléments de l'initiative Action pour le maintien de la paix. La lutte antimines aide également à démanteler les obstacles à la participation des femmes et favorise l'inclusion, contribuant ainsi au développement durable. La lutte antimines devrait être envisagée dès les premières

étapes de la conception, de l'évolution et de la transition des mandats et bénéficier de ressources appropriées.

71. L'adhésion universelle à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, à la Convention sur certaines armes classiques et à la Convention sur les armes à sous-munitions ainsi que le strict respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme ouvrent la voie à la protection et au sauvetage de vies. Je demande instamment à tous les États d'adhérer à ces conventions et j'invite ceux qui l'ont déjà fait à poursuivre leur mise en œuvre résolue et à s'engager à nouveau dans des efforts de communication et de sensibilisation. Étant donné que les dommages causés aux civils par l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées sont bien documentés et largement répandus, je me félicite des efforts déployés en vue d'une déclaration politique qui s'attaque directement à ces préjudices. Je continue d'appeler les parties à un conflit à éviter l'utilisation d'armes explosives à large rayon d'impact dans les zones peuplées et à élaborer des politiques et des pratiques opérationnelles fondées sur la présomption que cette pratique n'est plus employée.

72. Il est déplorable que ceux qui risquent leur vie pour atténuer les répercussions des engins explosifs soient eux-mêmes pris pour cible. L'attaque du 8 juin 2021 à l'encontre de démineurs humanitaires en Afghanistan – l'attaque la plus meurtrière contre des démineurs dans l'histoire du secteur de la lutte antimines – nous rappelle brutalement les environnements complexes et dangereux dans lesquels sont entreprises les activités de lutte antimines. Cette attaque souligne également la nécessité d'investir dans le renforcement de la protection, de la sûreté et de la sécurité du personnel des Nations Unies et des partenaires d'exécution internationaux et nationaux, notamment par la sensibilisation politique et la fourniture d'une formation et d'un équipement adéquats.

73. Je profite de cette occasion pour remercier les personnes courageuses et dévouées qui travaillent dans la lutte antimines et prennent d'immenses risques pour protéger des vies, des moyens de subsistance et des terres. Du changement climatique à la cybersécurité, le monde est aux prises avec des défis inattendus alors que l'Assemblée générale a inscrit pour la première fois la lutte antimines à son ordre du jour. L'utilisation de mines terrestres et d'engins explosifs improvisés, ainsi que les dommages causés par les restes explosifs de guerre, remettent en cause la réalisation des priorités majeures des Nations Unies, qu'il s'agisse d'interventions humanitaires efficaces, de développement durable ou de maintien de la paix. La lutte antimines continue d'agir comme un catalyseur essentiel et demeure de ce fait une priorité. Nous avons tous un rôle à jouer pour maintenir et renforcer la dynamique de la lutte antimines et pour faire en sorte que les personnes qui vivent sous la menace des engins explosifs ne soient pas laissées pour compte.